COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES

Nombre de Conseillers :

En exercice: 29
Présents: 15
Procurations: 6
Absents: 8
Votants: 21
Pour: 16

Abstentions: 5

L'an deux mille dix-neuf, le seize octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Matre.

Date de la convocation: 10 octobre 2019

\* 1 8 OCT. 2019 \*

A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MUJORE DE MONTANE TEROTRE SOLUTIONE

PRESENTS: Alain PACE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Yvelise MONTANE, Jerome BOUTE OLD, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Magali GRANDSIMON, Laurent VALLET, Alain D'ORSO, Philippe RIGAL, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA.

**PROCURATIONS**: Geneviève FABRE à Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH à Magali GRANDSIMON, Mryvonne SALES à Alain PACE, Frédérique LAURENS à Philippe RIBET, Jennifer DURAND à Alain VIDAL, Manuel SOLSONA à Elisabeth DELEUIL.

**ABSENTS**: Alain AUBERT, Thierry LAZZAROTTO, Corinne CORDELIER, Bruno BENOIST, Floréal PALAZON, Line DELHON, Eva FLORES, Joëlle GARCIA.

Secrétaire de séance : Patrick MORDELET

## N° 4634

## **OBJET**:

## Le Muretain Agglo Révision libre AC 2019

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°2019.102 1er octobre 2019 approuvant la révision libre des attributions de compensation 2019 ;

**Vu** le 1° bis du V de l'article 1609 nonies C du CGI qui prévoit la possibilité de fixer librement par délibérations concordantes du conseil communautaire, statuant à la majorité des deux tiers, et des Conseils municipaux des Communes membres intéressées ;

Au titre des ajustements d'attribution de compensation, Le Muretain Agglomération propose pour la commune de Seysses :

+ 19.155 € en AC de fonctionnement :

Cela correspond à la somme de 11.830 € de diminution de charge d'emprunt au titre de la voirie et de 7.325 € au titre de la fin d'une mise à disposition d'un agent au 1er octobre.

- 652.620 € en AC d'investissement :

Cela correspond au montant des travaux de voirie 2018 excédant le droit de tirage annuel.

Ce qui modifie ainsi le montant de l'AC au titre de 2019 pour la commune de SEYSSES :

Commune	AC	Variation AC	AC	AC
	provisoire	Fonctionnement	Fonctionnement	Investissement
SEYSSES	-505.900 €	19.155 €	-486.746 €	-652.620 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

 Accepte la révision libre de l'Attribution de Compensation 2019 telle que proposée par Le Muretain Agglomération dans sa délibération n°2019.102 du 1er octobre2019, soit :

	Commune	AC provisoire -505.900 €	Variation AC Fonctionnement 19.155 €	AC Fonctionnement -486.746 €	AC Investissement -652.620 €	
Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 1 g OCT. 2019  Affiché le : 2 1 OCT. 2019	Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 17 octobre 2019  Le Maire, Alain PACE					